

Pleine-Fougères

BULLETIN MUNICIPAL



JANVIER 2021
N°51



Page 9



Page 11



Page 18





Le mot du Maire

Chers Concitoyens,

Une année se termine, une autre commence. Devons-nous regarder dans le rétroviseur ou nous tourner vers le futur ?

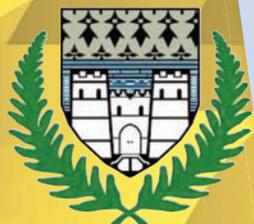
Il est vrai qu'avancer, c'est s'appuyer sur le passé pour améliorer l'avenir.

Que dire alors de 2020, une très belle année qui commençait sous les meilleurs auspices avec une perspective d'élections démocratiques, les Municipales qui renouvelaient notre Conseil municipal et vous nous accordiez vos suffrages pour envisager avec vous, vos souhaits pour l'avenir. Et puis, patatras... La Covid est arrivée, un confinement qui, du jour au lendemain, arrête tout, la vie économique, la vie scolaire, la vie associative, la vie sociale et après un intermède d'été, un nouveau confinement avec des perspectives sombres pour Noël et l'avenir immédiat du premier trimestre 2021 qui pèse sur la vie quotidienne et le moral de nos concitoyens, en particulier nos aînés. Vos élus, avec le CCAS, une trentaine de bénévoles, ont réactivé la veille auprès des aînés, leur rendant visite, discutant avec eux au téléphone, ou allant faire leurs courses... Nous nous apercevons que cette présence, ces échanges sont indispensables afin de maintenir le lien social. Mais nous ne sommes pas seuls ; vous-mêmes, les voisins de ces personnes fragiles, êtes également à leur écoute. Je ne peux que m'en réjouir. En cette période de pandémie, la solidarité joue pleinement et votre engagement personnel honore notre commune. Merci à chacun et à chacune d'entre vous et gardons pour 2021 cette solidarité communale.

Alors, tournons-nous vers 2021, vers un avenir que nous espérons plus radieux avec l'arrivée d'un vaccin anti-Covid qui nous permettra de reprendre nos activités et surtout, une vie sociale normale et pour notre commune, le développement de projets qui permettront à nos concitoyens d'améliorer le bien vivre à Pleine-Fougères. Je veux parler de la supérette attendue pour le printemps, le terrain synthétique qui sera prêt pour la saison footballistique 2021-2022 ; le lancement de la rénovation de l'école publique en particulier les économies d'énergie, l'accès PMR ; le projet de sécurisation de la rue de Rennes et de l'allée des Prunus, nous espérons très rapidement organiser une réunion publique pour avancer. Et puis, tous les dossiers qui vous préoccupent au quotidien seront traités : la voirie communale, l'entretien de nos chemins et voies rurales, l'accompagnement de la vie scolaire et périscolaire, la vie associative et économique que nous espérons aussi prolifique qu'en 2020 puisque pas moins de 12 entreprises ont été créées sur la commune en 2020 soit une par mois ! En terminant, je voulais vous dire qu'en raison des conditions sanitaires, nous ne pourrions pas vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux ; mais nous souhaitons cependant vous associer d'une autre façon à ce moment d'échanges auquel vous êtes attachés. Nous allons mettre à votre disposition un document reprenant les grands moments de la vie communale et les projets, vous pourrez également voir sur un écran placé sur les vitres du Musée Henri Onnée, une vidéo tournante qui sera visible tout le mois de janvier. Et enfin, sur les sites internet et Facebook, vos élus vous souhaiteront une belle et excellente année 2021 en attendant bien sûr, le moment où nous pourrions à nouveau nous retrouver en présentiel.

Alors, pour 2021, soyons optimistes et je vous souhaite en mon nom propre et à celui du Conseil municipal et de l'ensemble du personnel communal, une très bonne année et la santé pour tous et chacun.

Le Maire, Louis Thébault



Conseil Municipal du 26 octobre 2020

Rénovation de l'Ecole Publique

3^{ème} tranche : validation de l'Avant-Projet définitif et lancement de la consultation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

— Valider l'avant-projet définitif présenté par le cabinet PETR architecte pour la rénovation de l'école publique comprenant le bâtiment en face de l'église, le préau, la mise en conformité accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) et la rénovation thermique.

— D'autoriser le Maire à lancer la consultation des entreprises en chargeant le cabinet PETR Architecte de réaliser le dossier de consultation des entreprises.

Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale - Opposition au transfert automatique de la compétence "PLUI" à l'EPCI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

— S'opposer au transfert automatique de la compétence Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale et de conserver la maîtrise pleine et entière de cette compétence à l'échelle communale.

Intercommunalité - Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) - Désignation des représentants

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

— Désigner comme représentants de la CLECT pour la commune de Pleine-Fougères : Monsieur Le Maire comme membre titulaire et Monsieur Didier BRUNE comme membre suppléant.

Conseil Municipal du 7 décembre 2020

Rénovation Ecole publique : avenant au contrat de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

— D'adopter le projet d'avenant, portant le montant de la mission de maîtrise d'œuvre de 33 000€ HT à 53 570€ HT pour le cabinet PETR architecte de Rennes

Finances : suppression des régies tennis et produits divers ; modification de la régie animation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— De supprimer les régies tennis et produits divers et de modifier la régie animation pour intégrer les activités des régies supprimées.

Finances : fixation et mise à jour des tarifs à compter de 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'approuver les tarifs tels que présentés ci-dessous à compter du 1^{er} janvier 2021.

Tennis extérieur :

- de 15 ans ; 1 heure	3 €
+ de 15 ans ; 1 heure	6,50 €
Carte à l'année pour les habitants de Pleine-Fougères	16 €
Section tennis du COPF	Gratuit

Médiathèque :

Adhésion annuelle pour les personnes de 18 ans et plus	Gratuit sur décision de la Communauté de Communes
Personnes de moins de 18 ans et associations	Gratuit
Séances (documentaires, connaissances du monde, films...)	
Tarif plein	8€
Tarif réduit (-18 ans, +60 ans, étudiants, demandeurs d'emplois)	7€
Gratuité (-12 ans accompagné d'un adulte)	

Photocopies Noir&Blanc et mails :

FORMAT	PARTICULIERS	ASSOCIATIONS
A4	0,40 €	0,10 €
A4 RV	0,60 €	0,20 €
A3	0,70 €	0,30 €
A3 RV	1,10 €	0,50 €
Document administratif A4	0,18 €	
Mail	0,75 € (la page)	

Cimetière :

— Concession de 3 m²

Type de concession	Prix au m ²
50 ans	55 € (soit 165 € la concession de 3 m ²)
30 ans	30 € (soit 90 € la concession de 3 m ²)
15 ans	15 € (soit 45 € la concession de 3 m ²)

— Concession de 1 m² pour dépôt d'une urne funéraire pour une durée de 50 ans : 100,00 €

— Colombarium :

Type de concession	Prix
Case Colombarium 30 ans	700 €
Case Colombarium 15 ans	500 €

Actualités Municipales

Droit de place sur le marché :

- 4 mètres ½ journée	5,25 €
+ 4 mètres ½ journée	16,80 €
+ 8 mètres ½ journée	29,30 €
+ 10 mètres ½ journée	57,60 €
+ 12 mètres ½ journée	101,00 €
1 fois/semaine toute l'année	162,60 €
2 fois/semaine toute l'année	320,20 €
1 fois/semaine/trimestre	68,70 €
2 fois/semaine/trimestre	131,30 €

Encart publicitaire :

— tarif unique de 35 € pour la vente des encarts publicitaires (1/16^e de page)

Consommations pour la commission animations :

— consommations vendues lors des manifestations organisées par la commission animations :

— BOISSONS

Boissons en canettes	2 €
Boissons non alcoolisées au verre	0,50 €
Boissons alcoolisées au verre (sauf bière pression)	1 €
Bière pression au verre	2 €
Boissons chaudes (café, thé...)	1 €
Bouteille d'eau	1 €
Bouteille de cidre	4,50 €
Bouteille de vin blanc/rosé	6 €
Bouteille de vin rouge	7 €

— RESTAURATION

Part de gâteau, crêpes	0,50 €
Viennoiseries, bonbons	1€
Casse-croute, galette saucisse, pain saucisse	2,50€
Pain saucisse frites	4,50 €
Pain grillade	3,50 €
Pain grillade frites	5,50 €
Menu tête de veau	17 €
Menu de substitution	18 €
Repas enfant	10 €
Brioche	4€

Pacage Marais du Mesnil :

— animaux pâturant du 1^{er} mai au 30 novembre :

Vache	30 €
Cheval	60 €
Oie	2 €

— animaux pâturant du 1^{er} juillet au 30 novembre :

Vache.....	20 €
Cheval.....	40 €
Oie	1 €

Salle GAS :

— mettre gratuitement à disposition la salle Serge Gas pour les manifestations suivantes :

— le 14 Juillet
— le jour de la Sainte-Barbe
— l'arbre de Noël des écoles et collèges

— la réunion mensuelle du club des retraités

— les réunions organisées à l'initiative de la Mairie en accord avec Monsieur le Maire

— le repas des classes

— les réunions des partenaires institutionnels ou associatifs destinées à informer la population

— facturer, lors des mises à dispositions gratuites, les frais de chauffage sauf pour l'arbre de Noël des écoles et collèges.

— appliquer, pour les associations cantonales à but culturel (ex : Théâtre de la Baie), le tarif «association» de Pleine Fougères ;

— mettre gratuitement à disposition pour deux soirées de représentation pour les collèges dans le cadre du programme de théâtre ;

— toutes les associations de Pleine-Fougères ont le droit à une location de salle gratuite (salle Serge GAS ou salle annexe ou salle du Marquis Plessis Chesnel), plus une location de salle gratuite pour les assemblées générales. Seul le forfait chauffage sera facturé.

Annexe de la Salle GAS :

Uniquement pour les habitants et associations de Pleine-Fougères

— mettre gratuitement à disposition la salle Serge Gas ou la salle annexe pour :

— les activités «Théâtre» organisées par l'association Théâtre de la Baie

— Les activités «Chorale» organisées par l'association A la portée de tous

— les activités «Gym douce» organisées par le Comité cantonal des aînés ruraux ;

— facturer, lors des mises à dispositions gratuites, les frais de chauffage sauf pour les activités théâtre, chorale et gym douce.



Location de la salle Serge Gas :	Du 16/4 au 15/10	Du 16/10 au 15/4
Salle seule - cours de danses, répétition, etc.... - répétition théâtre pour les scolaires (8h-17h30)	gratuit gratuit	gratuit gratuit
Salle seule pour 4 heures maximum (pour vin d'honneur – réunions) - particuliers Pleine-Fougères - personnes extérieures à Pleine-Fougères	99 € 120 €	133 € 154 €
Salle seule (24h maximum : de 8h/10h à 8h/10h le lendemain) (bal – concours de belote – théâtre) - associations Pleine-Fougères - particuliers Pleine-Fougères - personnes extérieures à Pleine-Fougères	83 € 160 € 200 €	150 € 227 € 267 €
Salle + Cuisine + Vaisselle (24h maximum : de 8h/10h à 8h/10h le lendemain) - associations Pleine-Fougères - particuliers Pleine-Fougères - personnes extérieures à Pleine-Fougères - Journée complémentaire : ½ tarif	126 € 256 € 346 €	193 € 323 € 413 €
Forfait week-end (du vendredi 10 h au Lundi 10 h) - particuliers Pleine-Fougères - personnes extérieures à Pleine-Fougères	328 € 426 €	462 € 560 €
Rappel forfait chauffage par jour :67€		
Caution salle	400 €	
Vidéoprojecteur + écran	30 €	
Caution Vidéoprojecteur + écran	400 €	

Location de la salle annexe Serge Gas :	Du 16/4 au 15/10	Du 16/10 au 15/4
Salle pour 24 heures pour repas froid - Associations Pleine-Fougères - Particuliers Pleine-Fougères	45 € 86 €	72 € 113 €
Forfait week-end (du vendredi 10h au lundi 10h) - Particuliers Pleine-Fougères - Réunion moins de 3 heures (vin d'honneur, réunion de famille après décès...)	150 € 17 €	204 € 31 €
Caution	170	170€
Rappel forfait chauffage : 27€		

Espace BRUNE-EON Salle Du Marquis Plessis-Chesnel

Salle Pour 70 personnes assises	Du 16/04 au 15/10	Du 16/10 au 15/04
Salle seule 24 heures pour repas avec cuisine - Associations Pleine-Fougères - Particuliers Pleine-Fougères - Personnes extérieures à Pleine-Fougères	90 € 150 € 200 €	130 € 190 € 240 €
Forfait 3 jours (du vendredi 10h au dimanche 17h) - Particuliers - Personnes extérieures à Pleine-Fougères	250 € 300 €	290 € 340 €
Réunion moins de 3 heures (vin d'honneur)	80 €	120 €
Forfait vaisselle	30€	30€
Caution	300€	300€
Rappel forfait chauffage/jour : 40€		

Vaisselle cassée ou perdue à la salle Gas et salle Marquis du Plessis-Chesnel :

Assiette	4,00 €
Verre/tasse	3,50 €
Couteau/fourchette/cuillère	1,00 €
Saladier	5,00 €
Pichets inox	5,00€

Hébergement - Gîte Espace Brune Eon

— **9** (3 chambres*3 couchages = 9 lits)

— **ou 20 couchages possibles** (3 chambres * 3 couchages = 9 lits)

2 chambres * 2 couchages = 4 lits

1 chambre *7 couchages = 7 lits)

— seul ou en complément de la location d'une salle

	9 couchages	20 couchages
1 nuit	90 €	160 €
2 nuits	160 €	300 €
3 nuits	220 €	420 €
Forfait ménage	50€	50€

Aire de camping-car

Durée de stationnement

24h	9€+taxe de séjour
48h	18€+taxe de séjour
72h	27€+taxe de séjour
Ticket perdu	30€+ taxe de séjour

Barnum

- location aux associations de la commune

1 journée	100 €
2 jours	150 €
Caution	500 €

Le montage se fera par l'association locataire. Le barnum est à retirer au centre technique.



Inscriptions A Pleines Foulées

Personne	Date d'inscription	Type de course	Tarif
Adulte	Jusqu' à la veille de la course	Simple	8€
		Duo	8€ pour le duo
	Le jour de la course*	Simple	10€
		Duo	10€ pour le duo
Enfant (12 à 16 ans)			4€
Enfant (moins de 12 ans)			Gratuit

* Pas d'inscription le jour de la course en 2021, sauf dispositions contraires (COVID-19)

Recrutement d'un agent en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) / Parcours Emploi Compétences (PEC)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'autoriser le recrutement d'un CAE / Parcours Emploi Compétences pour les fonctions d'agent technique à temps complet pour une durée de 11 mois renouvelables sous conditions et dans la limite totale de 24 mois.

Conseil Municipal : approbation du règlement intérieur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'adopter, pour la durée du présent mandat et jusqu'à l'adoption d'un nouveau règlement intérieur, le règlement intérieur du Conseil Municipal tel que présenté par Monsieur le Maire.

Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille et Vilaine : renouvellement de la convention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et ses avenants avec la Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille et Vilaine.

Chemin Mont-Rouault : lancement de la procédure pour déclassement du domaine public en vue de la vente

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— De désigner le cabinet Leterre Géomètres de Dol-de-Bretagne comme géomètre afin de réaliser le dossier qui sera soumis à enquête publique ;

— De fixer en vue de la vente, au vu de l'état actuel du terrain et si les résultats de l'enquête publique permettent le déclassement du terrain dans le domaine privé de la commune, un prix de 0.58 €/m² concernant le chemin de Mont-Rouault.

Association "Commune du Patrimoine Rural de Bretagne" : candidature

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'autoriser Monsieur le Maire à adhérer et à déposer un dossier de candidature à l'association Communes du Patrimoine Rural de Bretagne ;

— De charger Monsieur le Maire de régler la participation forfaitaire de 250 € pour la visite de repérage de la commune.

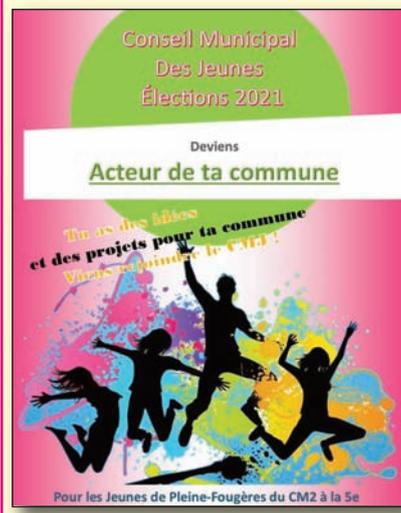
Association "Label National Territoires, Villes et Villages Internet" : candidature

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'autoriser Monsieur le Maire à adhérer à l'association «Villes Internet» afin de candidater pour le «Label National Territoire, Villes et Villages Internet».com-mune.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La crise sanitaire n'a pas permis de réunir aussi souvent que possible les élus du Conseil municipal des jeunes. La dernière réunion s'est déroulée le 30 septembre. Une élection du Conseil municipal des jeunes sera programmée au cours du 1^{er} trimestre 2021. Peuvent se porter candidats à l'élection du Conseil municipal des jeunes, pour un mandat de trois ans, les élèves de CM2, de 6^e et de 5^e, qui habitent à Pleine-Fougères. Au cours du mois de janvier, les membres de la Commission Education Jeunesse, interviendront à ce sujet dans les écoles et collèges de la commune. Vous êtes intéressés pour devenir Conseiller du CMJ ? Vous avez des projets à destination des jeunes de la commune ? Faites-le savoir et contactez le service animation : 02 99 48 60 46 ou animation.mairiepleinefougères@orange.fr



TRAVAUX RÉALISÉS

Nos services techniques sont intervenus :

En agglomération :

- Dernière tonte et entretiens annuels des espaces verts des rues et lotissements communaux (La Sablonnière, la Rouërie, La Grande Prella, le Clos Michel etc.)
- Travaux d'entretien à l'école publique et à la cantine
- Entretien hebdomadaire du stade et des installations
- Nettoyage journalier du cimetière et plantation de la Turquette



- Mise en place des décors pour les fêtes et animations communales (Halloween, Plein'Art, Noël etc.)



En campagne :



- Curage à Villartay, le Pigeonnet, la Touche, le Plessis, la Coltière, la Roussardière, le Pin
- Pose de panneaux limitation de vitesse au Moulin de Launay et de panneaux stop à Beaurepaire
- Réfection du chemin communal à Ville Orvé

Fauchage et broyage en campagne et dans les villages Le fauchage et le broyage complet de l'ensemble des bas-côtés des routes



communales ont été réalisés par l'entreprise Jan et sont terminés. Désormais, il y aura deux passages par an de façon à maintenir propre l'ensemble de la campagne et des villages de la commune.

TEMPÊTE ALEX Au début du mois d'octobre, la tempête Alex est passée sur la commune provoquant la chute d'arbres et de branches sur différents secteurs. Les agents du service technique ont été à pied d'œuvre très rapidement pour sécuriser les lieux, dégager les voies et routes bloquées.



Décorations de Noël Comme chaque année, les agents du service technique redoublent d'imagination afin de décorer la commune aux couleurs de Noël.



Reboisement et remplacement des haies au Marais

Vendredi 4 décembre, la commission Marais et la commission développement durable se sont retrouvées au Marais pour replanter 80 peupliers et 25 chênes verts. Cette plantation fait suite à la coupe de 60 peupliers qui étaient arrivés à maturité et à la volonté de la commune de préserver l'environnement.

Deuxième confinement



Comme pour le premier confinement, la cellule de crise, réunissant le Maire, les Adjointes et les responsables de service a été activée. Des décisions ont été mises en œuvre afin d'assurer le bon suivi du fonctionnement municipal.

— Les associations ont été informées de la fermeture des salles, de l'annulation des réunions et animations.

— Les services de garderie et de cantine sont assurés avec un protocole sanitaire strict.

— Un suivi des locataires a été organisé à la Villa Triskel

— A deux reprises, un courrier a été envoyé aux artisans et commerçants de la commune sur les aides économiques possibles

Pour les plus fragiles

— Une veille téléphonique a été mise en place auprès des plus de 70 ans

— Le portage des courses a été organisé

Un colis repas pour les aînés

Organisé depuis 6 ans, le repas des aînés est un rendez-vous incontournable de la vie de notre commune. Vous êtes toujours plus nombreux à y participer, attendant avec impatience cette journée festive partagée avec des amis, des



membres de vos familles, des voisins. Mais comme chacun le sait, 2020 est une année particulière, la crise sanitaire perturbe toutes les manifestations et organisations. C'est pourquoi, le Maire et les membres du CCAS en concertation avec les membres de la commission des affaires sociales, ont décidé de modifier la formule de votre traditionnel repas. Cette année, nous proposons d'offrir un colis repas aux aînés de 75 ans et plus. Vous pouvez faire le choix de venir le chercher à la salle Serge Gas le jeudi 14 janvier 2021 de 10 h à 13h ou de vous le faire porter à votre domicile dans le strict respect des mesures barrières. Merci de donner votre réponse, à la mairie, avant le jeudi 24 décembre 2020.



CCAS Du soutien et de la vigilance.

Lors du Conseil d'administration du mois d'octobre, les membres du CCAS ont rendu, par une minute de silence, un



dernier hommage à Jean-Pierre Bourghis. Jean-Pierre par son grand cœur et faisant preuve d'un grand respect de l'humain a œuvré, sans compter son temps, pour la vie sociale de la commune depuis de nombreuses années en représentant le Secours Catholique au CCAS. Maryvonne Trécan, représentante de l'association des Donneurs de sang, siège depuis le mois d'octobre en remplacement du Secours Catholique. Depuis le premier confinement, les membres du CCAS en collaboration avec les membres de la commission sociale continuent de porter une attention particulière aux aînés ainsi qu'aux plus vulnérables, afin de maintenir le lien avec toutes les personnes isolées ou fragilisées. La veille téléphonique concerne plus de 400 Pleine-Fougerais. Trente bénévoles assument cette veille et répondent aux besoins prioritaires de nos aînés en leur rendant visite et en faisant leurs courses si besoin. Cette communication permet de rompre le risque d'isolement à la fois matériellement et psychologiquement. Cette veille sera active aussi longtemps que nécessaire. Grâce aux tablettes offertes par le

Crédit Agricole, l'ensemble des équipes de bénévoles crée du lien avec la famille, qui est parfois éloignée sans oublier l'aide aux démarches administratives, à travers les réseaux sociaux. Ne pas hésiter à signaler à Sylvie Hivert, Adjointe chargée des affaires sociales, toute situation qui réclamerait son attention.

Dons de fleurs et de décorations de Noël Après un don de chocolats durant le premier confinement, l'Intermarché de Pleine-Fougères a cette fois-ci fait un don de 100 chrysanthèmes et de 30 compositions florales à la commune.





Celles-ci ont permis de fleurir les tombes des anciens combattants mais aussi, de fleurir les parterres de la commune, le Jardin Triskel, les logements adaptés, l'Ehpad etc. L'enseigne de distribution a également fait don de décorations de Noël lesquelles, pour la plus grande joie des enfants, ont permis de donner un air de fête au restaurant municipal. Merci à l'Intermarché de Pleine-Fougères !

Commémoration du 11 Novembre En raison de la crise sanitaire, la cérémonie commémorative du mercredi 11 Novembre s'est déroulée en comité restreint en présence du Maire, du président de la section locale des anciens combattants et de porte-drapeaux. Un dépôt de gerbe fleurie, une allocution et une minute de silence ont été respectées au monument aux morts.



Un nouvel itinéraire vélo en Baie du Mont-Saint-Michel : la Route du Mont-Saint-Michel. La Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel travaille depuis plusieurs années au développement des mobilités douces sur son territoire, afin de proposer des circuits de découverte aux visiteurs, touristes et habitants. La volonté est de créer un maillage territorial permettant de relier les différents lieux touristiques sur des voies sécurisées et/ou partagées. Pour mener à bien cette mission, la Communauté de communes a mandaté le Pôle Ingénierie Touristique de la SPL Destination Saint-Malo - Baie du Mont-Saint-Michel. Après un travail de repérage sur le terrain en 2019 pour définir le tracé, le Pôle a effectué le recensement des besoins en fléchage directionnel, élaboré le dossier technique de consultation des entreprises pour la fabrication et la pose des panneaux courant 2020. Le circuit dénommé "Route du Mont-Saint-Michel" portera le numéro 7 et entrera dans la collection de boucles vélos promenades existantes sur la Destination Saint-Malo Baie du Mont Saint-Michel (une vingtaine de circuits vélos). Au

départ de Pleine-Fougères, d'une longueur de 8,3 km (aller simple), il permettra de relier la commune à la Voie verte EV4 qui emmènera ensuite les cyclotouristes jusqu'au Mont-Saint-Michel. Il sera fléché dans les deux sens de circulation. L'entreprise de signalisation est en cours de pose du jalonnement. Le circuit sera opérationnel début 2021.

AMÉNAGEMENTS URBAINS

Ecole Publique

L'Avant-Projet Définitif (APD) a



été voté par le Conseil municipal. Le permis de construire a été lancé et sera suivi de l'appel d'offres.

Terrain synthétique

La réunion concernant l'implantation du terrain synthétique s'est déroulée le vendredi 4 décembre. Le début de chantier est prévu le 3 mai 2021 pour



AMÉNAGEMENTS URBAINS



une livraison des travaux au milieu du mois d'août.

Supérette rue du Père Papail

Après un appel à candidatures, cinq groupes de distribution avaient été reçus par la Commission municipale de l'époque. Le choix s'est porté sur le groupe AldOuest qui détient la marque Cocci Market. C'est en particulier parce que le groupe était accompagné d'un gérant et que celui-ci entrait dans la volonté de la commune de faire un commerce de proximité avec une amplitude horaire large et la vente de produits locaux, que ce groupe a été retenu. Le

groupe et Jonathan Prenveille, futur gérant du Cocci Market, ont été associés au suivi de construction de la supérette qui devrait ouvrir ses portes au public au mois de mai.

Trois questions à Jonathan Prenveille, futur gérant du Cocci Market. Pourquoi avoir choisi Pleine-Fougères ?

Pour la proximité, j'habite Sougeal, mais aussi pour le contact et bon accueil qui m'ont été réservés par le Maire. Je souhaitais m'installer à mon compte, j'ai donc rencontré différents groupes. Mon choix s'est porté sur Cocci Market. **Possédez-vous une expérience professionnelle**

dans la vente ? Je suis dans le commerce depuis l'âge de 20 ans, surtout dans la grande distribution. J'ai beaucoup travaillé dans des groupes comme Super U et depuis deux ans, je suis au Carrefour Market de Pontorson. **Quels types de produits proposerez-vous ?** Dans la surface de vente de 160 m², je proposerai des produits frais, surgelés, du bio, du bio en vrac et des produits locaux. Je suis d'ailleurs à la recherche de fournisseurs.

Allée des Prunus et rue de Rennes

Le projet d'aménagement de l'allée des Prunus et de la rue de Rennes se poursuit après une première réunion, il y a un peu plus d'un an, avec les riverains. Le Conseil municipal a choisi le cabinet Atelier Découverte, qui a fait des propositions de premières esquisses à la Commission municipale. Deux projets seront soumis à l'avis des riverains dès que les réunions publiques seront à nouveau possibles.

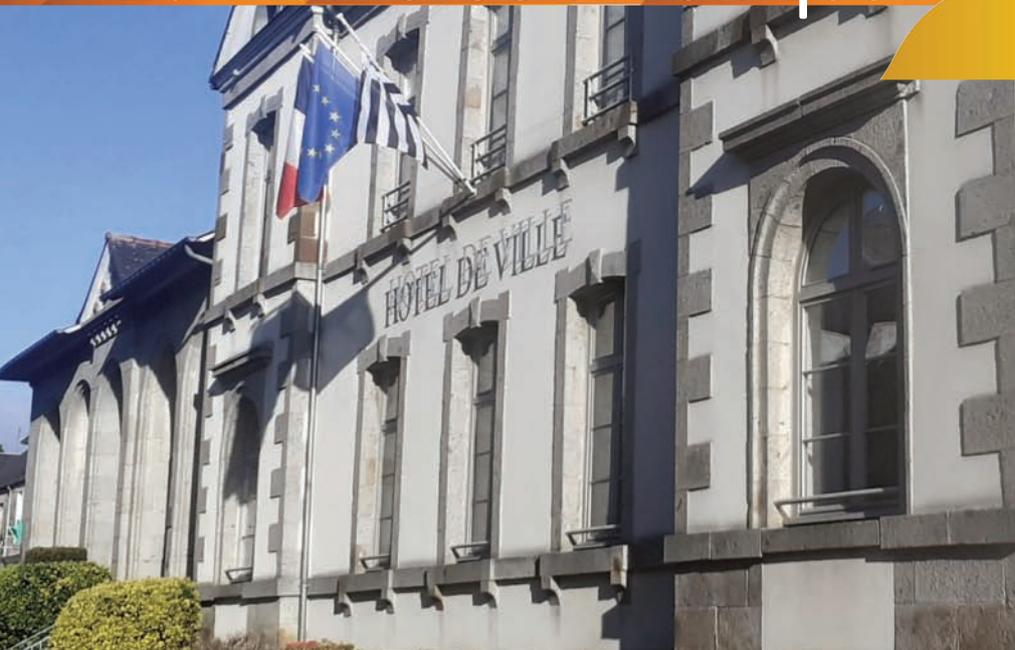


LES DÉCISIONS D'URBANISME

Demandeur - Identité	Adresse du terrain	Description du projet	Décision - Date	Décision - Intitulé
CHOUESNARD Damien / DUPETITPRE Corine	LA HIGOURDIÈRE	Construction d'une maison d'habitation	08/12/20	Non opposition
DOUDARD Timothée	4, RUE DE RENNES	Isolation extérieure	30/11/20	Non opposition
HOCHET Gwenaël	16, VILLARTAY	Installation de deux fenêtres de toit	30/11/20	Non opposition
DUFRENE Alain	3, RUE DE VILLEBERMONT	Changement de menuiserie bois en PVC	23/11/20	Non opposition
ROUX René	12, ALLEE DES MOUETTES	Installation d'une fenêtre de toit	17/11/20	Non opposition
GENOUVRIER Jean-Philippe	2B, RAZETTE	Construction d'une piscine	20/10/20	Non opposition
THOMAS Serge et Michelle	43, AVENUE DES PRUNUS	Construction d'une clôture	23/09/20	Non opposition
DAUPHIN Philippe	29, RUE DE LA BRIQUETERIE	Pose de deux fenêtres de toit	08/10/20	Non opposition
SAS FABLE	VILLE-CHEREL	Construction du nouveau magasin Bricomarché	24/09/20	Non opposition
BOUTIN Yann	1, VILLETAIN	Changement de destination d'une grange en habitation	14/09/20	Non opposition



La Mairie Communique



Horaires de la Mairie

Les services administratifs de la Mairie sont ouverts : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h15 sauf le vendredi de 13h45 à 16h30.

Tél. : 02 99 48 60 46

E-mail :

mairie.pleinefougères@wanadoo.fr

N'hésitez pas à consulter notre site internet :

www.ville-pleine-fougères.fr

Et notre page Facebook



www.facebook.com/ville-pleine-fougères/

Et l'application MairesetCitoyens

Rappel : Le Maire et les Adjointes tiennent une permanence le samedi matin de 10h à 12h à tour de rôle.

Permanences en semaine :

- Du lundi au vendredi 8h30/10h : Louis Thébault, Maire
- Lundi 10h/12h : Sylvie Pigeon
- Mardi 10h/12h : Didier Brune
- Mardi 17h/19h : Damien Cayre
- Mercredi 15h30/17h30 : Marie-Christine Herry-Vrignat
- Vendredi 10h/12h : Sylvie Hivert

Carte Nationale d'identité

Vous pouvez faire une pré-demande par internet ou à France Services (dans les locaux de La Poste). Une fois les pièces justificatives rassemblées, il faudra prendre rendez-vous avec l'une des 27 mairies d'Ille-et-Vilaine équipées de bornes biométriques afin de finaliser votre démarche. Les communes les plus proches sont Pontorson et Dol-de-Bretagne. **Pour rappel :** désormais, elle est valable 15 ans. **Pour tout information :** www.service-public.fr/www.ille-et-vilaine.gouv.fr



Nouveau livret de famille

Un nouveau livret de famille a été créé à la Mairie, plus gai et dynamique. De quoi encourager les mariages et les naissances !

Pleine-Fougères une Histoire

Les flyers sont à disposition du public à la Mairie et à la Médiathèque. N'hésitez pas à les demander.



MAIRES & CITOYENS



BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



Recensement Militaire

Les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et la fin du 3e mois suivant. Lors de votre visite en Mairie, n'oubliez pas de vous munir du livret de famille de vos parents, d'un justificatif de domicile et d'une carte nationale d'identité. Une attestation de recensement sera remise au jeune. Celle-ci est indispensable pour être convoqué à la journée de la Défense et de la Citoyenneté et pour divers examens dont le permis de conduire.

Cimetière



Le recensement des tombes abandonnées, des concessions libres ou arrivant à échéance est en cours dans le cimetière. Des panneaux sont installés devant les tombes concernées. Les familles ou les personnes souhaitant plus d'informations sont invitées à se renseigner à la Mairie.

Elections Départementales et Régionales



Les élections Départementales et Régionales ont été reportées et sont programmées au mois de juin.

Divagation d'animaux

Les propriétaires sont responsables civilement de leurs animaux comme indiqué à l'article 1385 du code civil, qu'ils soient sous leur garde ou qu'ils se soient égarés ou perdus. Ces dernières semaines, il nous est fréquemment arrivé de croiser dans la rue et dans les villages, des animaux en divagation et plus particulièrement des chiens. Une personne a même été mordue. Cette di-



vagation est interdite sur les voies ouvertes à la circulation, qu'elles soient publiques ou privées. Le fait de laisser ainsi son animal, qui peut potentiellement être dangereux, se promener sans surveillance dans la rue, entraîne non seulement la responsabilité civile de son propriétaire en cas de dommages (corporels ou aux propriétés d'autrui), mais aussi sa responsabilité pénale.

La divagation des animaux est réprimée Le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe (150€ maximum) (Article R 622-2 du Code pénal). Par ailleurs, l'article 99-6 du règlement sanitaire départemental interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique, ainsi que dans les parcs et jardins. Il prévoit que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique qu'autant qu'ils sont tenus en laisse.

Déjections canines Les déjections canines doivent être ramassées par les propriétaires de l'animal sous peine d'une amende prévue dans le code pénal (150 euros).

France Services

Suite à la réouverture, après les travaux de la Poste, les services et permanences sont de retour à France Services.

— Le public est accompagné pour effectuer les démarches en ligne.

— Accès gratuit et en libre-service à Internet et aux équipements numériques (tablette, ordinateur, imprimante et scan).

— Les services du quotidien à côté de chez vous : la CAF, l'Assurance Maladie, la Carsat, les Finances Publiques, le Ministère de l'Intérieur (passport, carte d'identité etc.), le Ministère de la Justice, la MSA, Pôle Emploi.

Les permanences

— Les assistantes sociales : le lundi après-midi et le mardi matin de 9h à 12h. Renseignements : CDAS au 02 90 02 76 50.

— La Mission locale le jeudi matin, un jeudi sur deux, de 9 h à 12 h sur rendez-vous au 02 99 82 86 00.

— Le RSA le jeudi matin de 9 h à 12 h. Renseignements : 02 90 02 76 50.

— L'AGECLIC, un vendredi matin par mois sur rendez-vous au 02 23 16 45 45.

— Les permanences de l'Habitat : CDHAT et Espace Info Conseil, 3e mercredi des mois impairs le mercredi matin.

Les permanences du PAE sont proposées le lundi mardi jeudi et vendredi matin.





Comme pour tout le monde, le deuxième confinement a touché les Villa'joies. La salle de convivialité est restée fermée, mais des activités à domicile ont aidé à surmonter plus facilement cette période compliquée. Des carnets de jeux ont permis de s'occuper l'esprit et des surprises attendaient les résidents dans un petit sac accroché à la porte ; des attentions qui font toujours plaisir. C'était l'occasion également de faire travailler les commerces de Pleine-Fougères : les fleurs de «l'Atelier Nature», les chouquettes de nos pâtisseries-boulangers, les bougies senteurs du «Rêve de Lili», les coussinets parfumés de chez «Kawann» et les portes clefs des «Créa d'Héloïse». Les animations ont repris en décembre, petit à petit, pour un déconfinement en douceur en veillant, bien évidemment, au respect des gestes barrières. Les Villa'joies et nous tous avons besoin de retrouver la joie des préparatifs de Noël. La Villa Triskel compte actuellement 23 locataires pour 22 logements occupés. À noter qu'il ne reste qu'un appartement de type 1 à louer. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Sylvie Hivert, adjointe aux affaires sociales, à la Mairie ou directement Tiphaine, coordinatrice à la Résidence au 09 71 52 96 63.



Bienvenue à

- **Eva BRARD**, née le 10 octobre 2020
11, Villartay
- **Tina OBRIOT**, née le 7 novembre 2020
22A rue de Normandie
- **Margaux HARLE**, née le 20 novembre 2020 – 6, Lande Chauve
- **Emma RIVOAL**, née le 21 novembre 2020
2, allée des Mouettes
- **Hugo ROYER**, né le 4 décembre 2020,
Mont Louët

Sincères condoléances aux familles de

- **Jean-Pierre BOURGHIS** – 60 ans,
le 26 septembre
- **Jean CONSTENTIN** - 80 ans, le 8 octobre
- **Laurent PÉRIAUX** – 50 ans, le 11 octobre
- **Jean-Yves LIGOT** – 80 ans, le 23 octobre
- **Jacqueline PICHARD née TAN** – 69 ans,
le 23 octobre
- **Gérard GASLAIN** – 73 ans, le 4 novembre
- **Christian VIAU** – 72 ans, le 22 novembre
- **Yves MARY DIT LIOT** – 77 ans,
le 23 novembre

Résidence Les Marais

- **Marie LOUET née RENAULT** – 85 ans, le
18 octobre
- **Roger LEGRIS** – 70 ans, le 19 octobre
- **Madeleine CHEVALIER née GOMMERY** -
91 ans, le 4 novembre
- **Marguerite BOURIEL née BUSNEL** – 91
ans, le 5 novembre



Permanence Conseil en Architecture et en Urbanisme



Monsieur De Crevoisier, architecte-conseil, tiendra ses permanences à la Mairie le deuxième mercredi de chaque mois. Les rendez-vous sont à prendre à la Mairie au 02 99 48 60 46.

Du nouveau à l'Espace Médico-Social Un cabinet de chirurgie dentaire



Depuis le 9 décembre, l'Espace Médico-Social a vu l'ouverture d'un cabinet de chirurgie dentaire. Le Dr Deleage exerce en après-midi, le mardi, mercredi et jeudi. Renseignements : 06 43 14 91 54

Un cabinet de cardiologie

Le 12 janvier, un cabinet de cardiologie va ouvrir à l'Espace Médico-Social. Le Dr Colette exercera chaque mardi, le Dr Benoit le mercredi, le Dr Hallali deux jeudis par mois et le Dr Hubert,



16

chaque vendredi. Les rendez-vous sont à prendre au secrétariat médical, de 14h à 17h au 02 99 48 52 08.

Accueil des nouveaux habitants



Toutes les personnes arrivées au cours de l'année 2020 ont été conviées à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants qui était programmée le samedi 19 décembre à 11h à la salle Serge Gas. Un moment convivial.

La Médiathèque

Horaires d'ouverture : le mardi de 10h à 14h ; le mercredi de 10h à 18h30 ; le vendredi de 14h à 18h30 ; le samedi de 10h à 17h. Médiathèque de Pleine-Fougères, rue William Eon. Renseignements : 02 99 48 64 58 ou mediathequepleine-fougères@orange.fr

La petite séance



Tous les mois, à 14h30, venez découvrir des films, projetés dans la Médiathèque, adaptés à tous les publics ! Les 6 et 9 janvier : Découvrez deux petits bricoleurs bur-

lesques à l'inventivité sans limite, une fois de plus, ils relèvent tous les défis ! Les 20 et 23 janvier : Flash McQueen est un arrogant bolide de course. Quand il se retrouve par hasard perdu, dans une petite ville, il doit apprendre que la vie n'est pas faite que de gloire et de trophées... Les 3 et 6 février : Parez à la rencontre d'un bébé hors du commun, qui va mettre en place une stratégie pour déjouer les plans d'une terrible société...

Accueil des seniors



Venez voyager, apprendre et découvrir dans la bonne humeur, avec l'accueil des seniors, le premier mardi de chaque mois à 14h30. Le 5 janvier : promenade sur le Rhin romantique. Le 2 février : musique et danses du monde. Le 2 mars : quiz musical.

L'heure musicale

Nous vous convions aux présentations musicales des jeunes élèves de l'école de musique J'ai 2 Notes à vous dire ! À 14h30, le 30 janvier et le 20 février pour le piano, le 13 février pour le violon et le 13 mars à 10h30 pour l'éveil musical.



Atelier récup' et création

À l'aide de boîtes d'œuf, amusez-vous à fabriquer des couronnes de fleurs, le 20 février à 14h. Sur inscription.

Après-midi jeux de sociétés

A l'occasion d'un après-midi exceptionnel, découvrez et jouez avec les nouveaux jeux de société disponibles à la Médiathèque, le dimanche 28 février à partir de 14h30.

Tournoi Mario Kart



Qui sera le champion de la Médiathèque ? Seul, entre amis ou en famille, venez affronter vos adversaires pour le tournoi Mario Kart sur grand écran et tentez de remporter le titre le samedi 27 février à 14h00.

Les petites histoires



A la Médiathèque petits et grands sont conviés à écouter des petites histoires, à 10h30 le 16 janvier pour les 0 à 3 ans et le 20 mars, à partir de 3 ans.

QUOI DE NEUF à Pleine-Fougères ? Le dynamisme de la commune attire les entreprises

Lagrée Mickaël



Plaquiste – Menuiserie – Agencement

Mickaël Lagrée s'est installé depuis le 1^{er} octobre, sur la commune en tant que plaquiste, menuisier et agencier d'intérieur. Menuisier de formation puis plaquiste, Mickaël Lagrée a été chauffeur routier pendant cinq années avant de revenir à son domaine de prédilection, la menuiserie.

**Renseignements : Mickaël Lagrée,
au 07 70 03 60 42 ou lagreemickaël35@gmail.com
FB Lagrée Mickaël**

Mais d'où vient-elle ?

Principalement des étangs de Beaufort à Plerguer, de Mirloup au Tronchet, de Landal mais aussi du Bois joli à Pleurtuit, de Sainte-Suzanne à Saint-Coulomb. En tout, cinq stations de pompage existent, 20 réservoirs et pas moins de 1306 km de réseaux afin d'acheminer cet or transparent dans nos foyers !

Mais qui gère tout cela ?

En 1941, le syndicat des eaux de Beaufort a été créé avec huit communes : Saint-Servan, Dol de Bretagne, Baguer-Morvan, Plerguer, Miniac-Morvan, Chateauneuf, Saint-Jouan des Guérêts et Paramé.

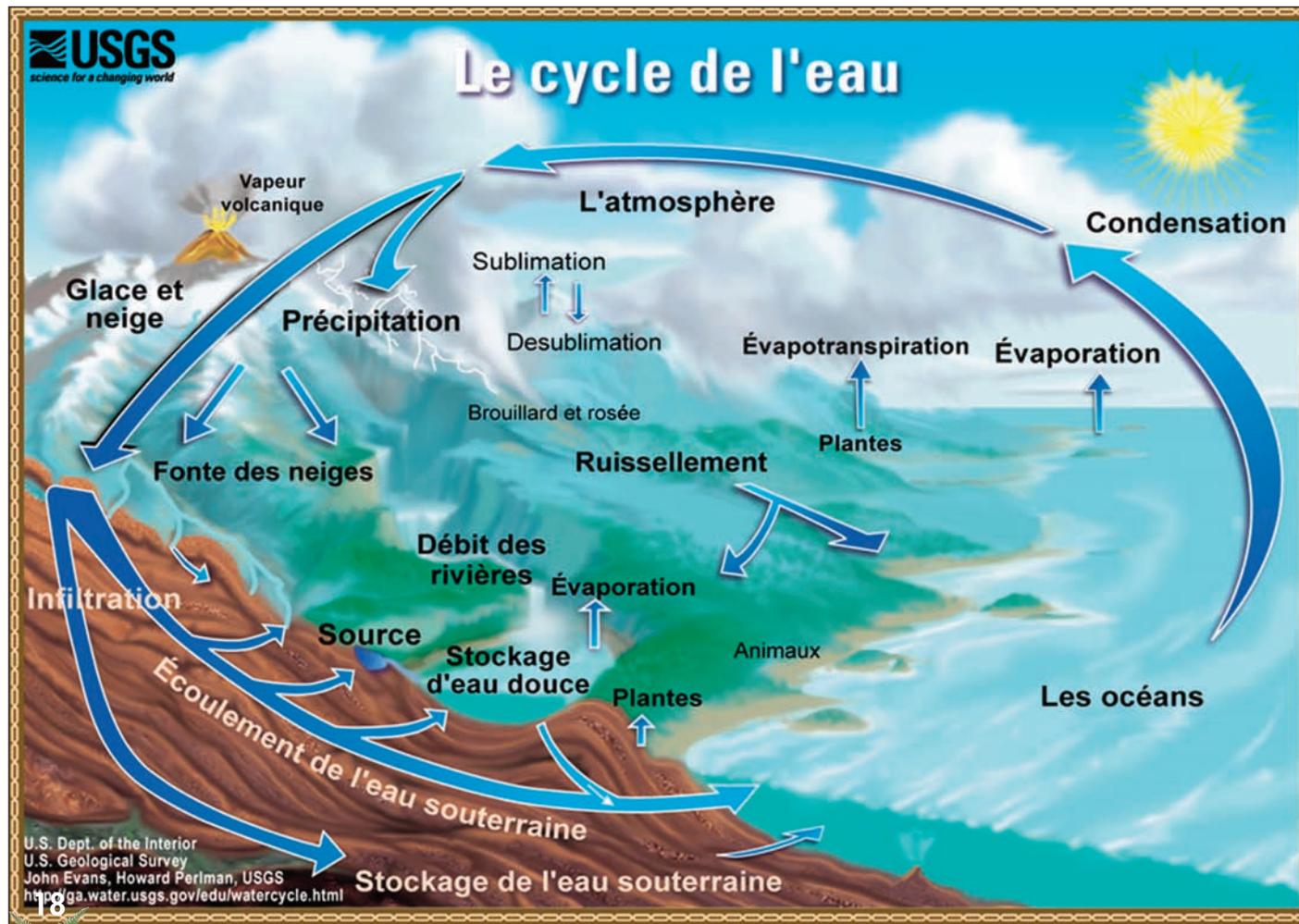
Le syndicat des Eaux de Beaufort a transféré la compétence production d'eau potable au Syndicat Mixte de Production de la Côte d'Emeraude (appelé Eau du Pays de Saint-Malo le 1^{er} juillet 2014). L'objectif de cette démarche est d'optimiser nos ressources en eau pour limiter les sécheresses. Les syndicats des Eaux de Beaufort et de la Rive Gauche de la Rance, les communes de Saint-Malo, Dinard et Saint-Lunaire achètent désormais l'eau auprès de cette structure.

Le SMPEPCE achète également de l'eau auprès du Syndicat Mixte Arguenon

Penthièvre (usine de production de Pleven (22)).

En 2018 Saint-Malo Agglomération et la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel prennent la compétence "Eau", en lieu et place des communes. En 2020 La Communauté de communes Bretagne Romantique prend la compétence "Eau", en lieu et place des communes.

Aujourd'hui 35 communes sont desservies soit 33588 abonnés et 2 668 745 m³ distribués par an.



Ouvrir un robinet et voir l'eau couler... Un geste quotidien, si banal et pourtant pas anodin.



Le syndicat présidé par Jean-Francis Richeux, Maire de Saint-Père Marc en Poulet a :

— Pour obligations techniques :

1. Fournir une eau répondant aux normes de potabilité (Décret de Janvier 1989).
2. Entretien en bon état les installations qui lui sont confiées : lavage périodique des cuves des réservoirs, veille à la bonne étanchéité du réseau, vérification périodique des appareils (vannes, purges, ventouses, ...).
3. Remplacer à l'identique, chaque fois que nécessaire, des matériels électromécaniques.

— Et administratives :

1. Le suivi des usagers : accueil, information, relève des compteurs, facturation, recouvrement, correspondance etc. Deux espaces sont dorénavant disponibles sur le territoire :
 - Au Nord-Ouest, à Saint-Malo (23 rue Augustin Fresnel), du lundi au vendredi de 13h30 à 16h
 - Au Sud-Est, à Dol-de-Bretagne (32 rue de la Rouelle, parc d'activités Les Rolandières), les lundis et mercredis de 9h à 12h.

Des difficultés de paiement de votre facture d'eau ? Un besoin d'accompagnement pour la fermeture d'un contrat suite au décès d'un

proche ? Un projet de travaux, vous voulez en profiter pour vous mettre en conformité ? Nos conseillers sont là pour vous aider.

2. Le recouvrement auprès des usagers des redevances des organismes bénéficiaires (État, Syndicat, Agence de l'eau etc.)

VOLUMES ANNUELS ET NOMBRE D'ABONNÉS 2018 : 2 668 745 m³ facturés auprès des abonnés.

— Comment se décompose le montant de votre facture ?

Abonnement : C'est une partie fixe qui correspond à l'entretien du réseau, aux investissements (cela peut être considéré comme votre part de location des installations).

Consommation : C'est une partie variable liée à votre consommation qui correspond aux frais de production et de traitement de l'eau.

- Fonds de gestion Départemental, préservation des ressources en eau : fonds collectés par l'Agence de l'Eau destinés à aider financièrement les investissements des communes.

- Aide au développement des réseaux ruraux (FNDAE) : Fond National de Développement des Adductions d'Eau, fond de solidarité destiné à apporter une aide financière aux communes rurales lors de leurs investissements.

- TVA : Taxe sur la valeur ajoutée pour les collectivités assujetties.

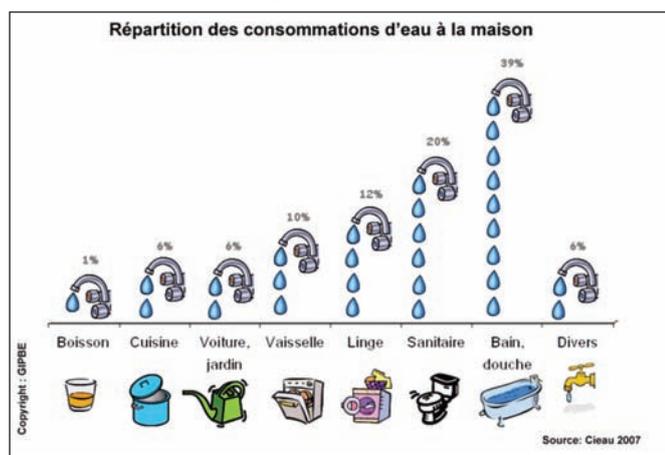
- Le prix de l'eau intègre aussi le coût des installations d'épurations et le traitement des eaux usées, aussi ce prix peut-il varier d'une commune à l'autre.

Une surveillance accrue :

Le syndicat a mis place un réseau intelligent avec la création d'une sectorisation du réseau et l'installation de sondes permettant :

- De suivre la qualité de l'eau en continu

- L'eau du robinet contient notamment des sels minéraux qu'elle a acquis naturellement dans le sol ou par traitement à l'usine d'eau. Ce sont eux qui confèrent à l'eau une bonne composition et une minéralisation qui doit être satisfaisante pour tous. L'eau peut contenir également certains oligoéléments. Etant présents en petites quantités, ils sont très utiles pour l'organisme.



— Les points de contrôles :

- Les sels minéraux : le calcium, le magnésium, les sulfates, le phosphore, le potassium, le sodium. Ils sont indispensables pour notre organisme.

- Les oligoéléments : le cuivre, le fer, le fluor, l'iode, le lithium, le zinc, le sélénium, le chrome.

- La bactériologie : suivi de la présence de bactéries potentiellement pathogènes pour l'organisme

- La dureté de l'eau : si la dureté de l'eau est trop agressive, les canalisations et les résistances de nos appareils risqueront d'être endommagées, aussi nous la rendons légèrement calcaire.

- La matière organique

- Les nitrates et les pesticides : grâce à l'implication des agriculteurs implantés autour des étangs, nous nous situons en dessous de la norme européenne pour le paramètre nitrate pour les étangs de Beaufort, Mirloup et Landal.

- Le contrôle et le diagnostic des problèmes

- Le repérage rapide des fuites d'eau

- L'optimisation des opérations de maintenance

Ces actions ont permis au syndicat de diminuer fortement les pertes en eau sur le réseau public en passant de 979 776 m³ d'eau perdus en 2011 à 509 082 m³ en 2018.

L'eau élément naturel en péril !

Nous prenons conscience que ce bien si précieux et indispensable à notre vie est en péril alors préservons nos ressources, soyons responsables ! Un goutte-à-goutte au robinet ; surconsommation de 35 000 litres par an (environ 140 euros). 150 l d'eau par français / jour 1% pour la boisson – 6% pour la cuisine – 20% pour les chasses d'eau – 39% pour les douches etc.

On ne le répétera jamais assez :

ÉCONOMISONS L'EAU !

Sur notre territoire, si chacun réduisait déjà sa consommation de 5 m³ par an (soit 13,5 litres par jour), cela nous permettrait tous ensemble de sauver 300 000 m³.

13,5 litres, c'est 1 à 2 chasses d'eau (selon le modèle dont vous êtes équipés). Pensons à récupérer l'eau froide de la douche (le temps que l'eau chauffe), l'eau de la vaisselle, l'eau de rinçage des fruits/légumes pour le jardin etc.

13,5 litres, c'est l'eau qu'on laisse couler tous les jours si on ne ferme pas le robinet lorsqu'on se lave les mains/les dents ou qu'on nettoie la vaisselle. Prenons ce petit réflexe.

BONNE RÉOLUTION : UTILISONS UNE GOURDE QUAND NOUS SOMMES A L'EXTÉRIEUR

Mais après avoir utilisé cette eau, où va-t-elle ?

Le Syndicat de Landal

L'assainissement collectif est géré pour notre commune plus 9 autres par le Syndicat intercommunal des eaux de Landal situé à Saint-Georges de Gréhaigne et présidé par Christophe Fambon, Maire de Roz sur Couesnon. Le comité est constitué de 20 délégués titulaires. Il dispose de 60 km de réseau, 12 ouvrages de dépollution et 18 postes de refoulement. Il assure les missions suivantes :

- Travaux de mise en conformité aux règles de sécurité

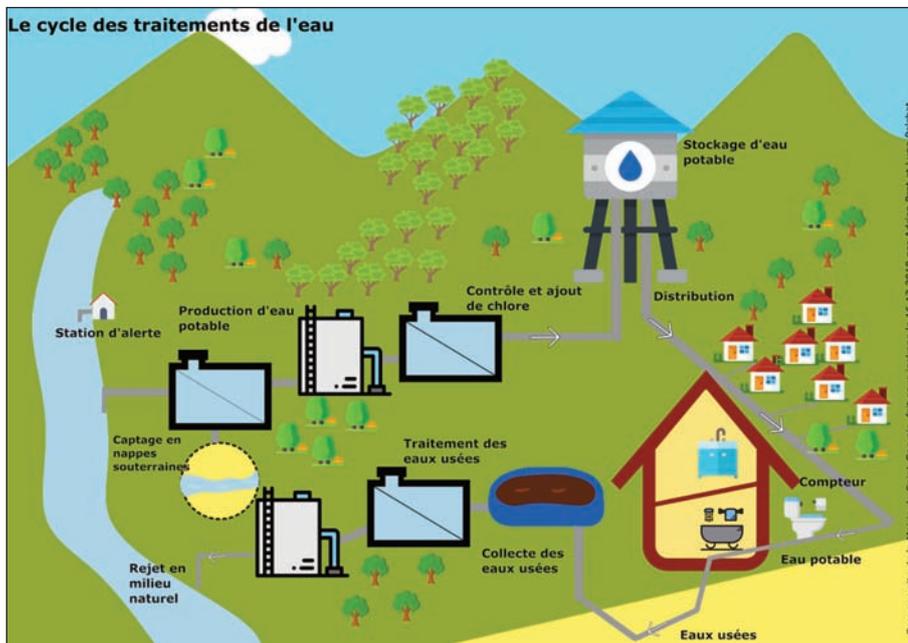
- Renouvellement du réseau et des stations d'épuration

- Entretien des abords (espaces verts, clôtures, nuisibles)

La gestion du service fait l'objet d'un contrat avec Veolia pour la période 2015-2024 qui assure notamment la relation avec les usagers pour : l'accueil, la facturation, les réclamations, l'entretien courant du réseau, les demandes de raccordement au réseau d'eaux usées, le contrôle de la conformité du branchement suite à un raccordement. Ce contrôle est obligatoire et ne peut être réalisé que par Veolia. En cas de



ÉCONOMISONS L'EAU !



besoins : 02 99 80 04 45.

— Les différentes étapes du raccordement :

- Le propriétaire souhaitant se raccorder au réseau d'assainissement collectif en fait la demande auprès de Veolia.
- Veolia réalise une étude de faisabilité et un devis est transmis au propriétaire, pour la création d'une boîte de branchement sur la partie publique.
- Pour la partie publique, après validation du devis, Veolia crée une boîte de branchement en limite de propriété.
- Pour la partie privée, le propriétaire, avec l'entreprise de son choix, effectue les travaux de raccordement à la boîte de branchement.
- Le propriétaire informe Veolia du raccordement qui vient vérifier la conformité de l'installation.

Le SAGE, Bassins côtiers, région de Dol de Bretagne

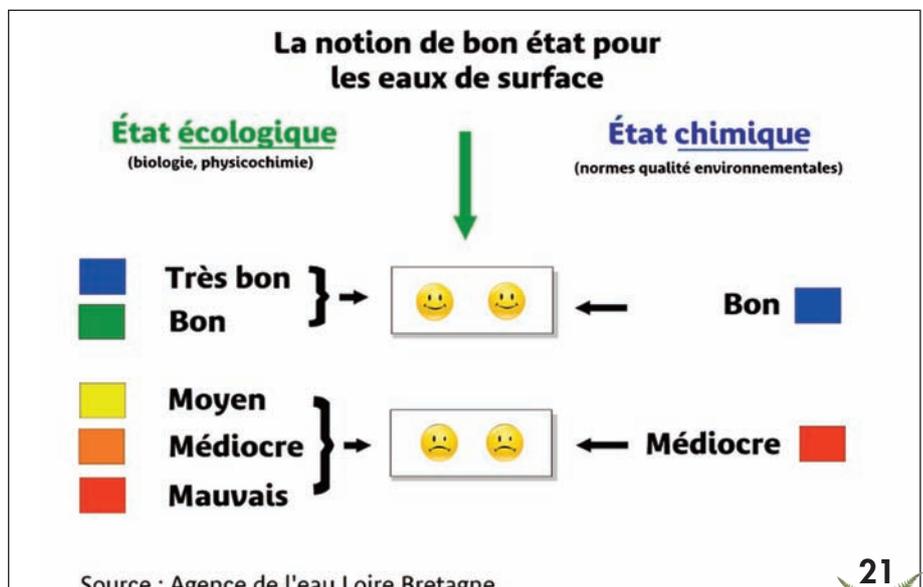
Qu'est-ce que c'est ?

Le SAGE est un document réglementaire de planification fixant les objectifs d'utilisation, de valorisation et de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques à

l'échelle d'un territoire hydrographique cohérent : le bassin versant. Le périmètre du SAGE est délimité par un arrêté préfectoral. Son objet est de satisfaire les besoins en eau de tous sans porter atteinte à l'environnement.

Le SAGE permet également de répondre aux objectifs de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) du 23 octobre 2000 fixant l'obligation d'atteindre un bon état écologique des eaux et des milieux aquatiques à tous les états membres.

La commune de Pleine-Fougères est située sur deux bassins versants, le bassin versant du Pays de Dol et celui du Couesnon. Elle est donc représentée par des élus de la commune dans les SAGE Pays de Dol et Syndicat bassin versant du Couesnon.



Le Centre de secours communiqué

Bricomarché

Après l'ouverture du nouveau Bricomarché, les sapeurs-pompiers ont découvert le magasin. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la formation de maintien et de perfectionnement des acquis réalisée mensuellement. C'est l'occasion de découvrir les emplacements stratégiques de la structure en matière de lutte contre l'incendie. Cela va du plan d'intervention et d'évacuation, aux systèmes de coupures des



fluides (gaz, électricité...) en passant par les détections incendie, les trappes de désenfumages, les portes coupe-feu, les points d'eau et les robinets incendie armés RIA et les endroits pouvant présenter des risques particuliers lors d'interventions comme la présence de bombes aérosols, d'essence, de solvants etc.

Calendriers et Sainte-Barbe

La fin d'année est, pour les sapeurs-pompiers, synonyme de Sainte Barbe et de la distribution des calendriers. En raison de la pandémie, la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe a été annulée. Le confinement mis en place actuellement ne nous permet pas d'aller à votre rencontre pour la distribution des calendriers 2021. Dès que la situation sanitaire nous le permettra, nous le déposerons dans votre boîte aux lettres. Si vous le souhaitez, vous pourrez toujours réaliser un

don selon les modalités qui vous seront précisées sur le calendrier.

Recrutement

Sur notre commune, les secours sont assurés par des citoyens engagés. Voisins, amis, collègues etc. Ils se sont portés volontaires pour assurer notre sécurité, en marge de leur travail, de leurs études. Intégrer le centre de secours de Pleine-Fougères, c'est possible pour vous aussi ! Venez nous rencontrer tous les dimanches matin, de 9h à 12h ou prenez contact avec le chef de centre, le Lieutenant Pascal BOULIN : pascal.boulin@sdis35.fr. Il vous apportera tous les renseignements pour vous convaincre de franchir le pas !



La Communauté de Communes communiqué

Une cellule d'accompagnement

Suite aux dernières mesures annoncées par le Gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire, le Service développement économique de la Communauté de communes a réactivé sa cellule d'accompagnement. Une page web centralisant l'ensemble des dispositifs en faveur des entreprises est actualisée quotidiennement sur le site de la Communauté de communes. Maintien de l'activité, avances de trésorerie, aides directes, mesures fiscales, prévention des difficultés, sécurité. Lien direct vers la page :

<https://www.ccdol-baiemsm.bzh/covid-19-informations-aux-entreprises-2/>



En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter le Service développement économique de la Communauté de communes : une question = une réponse :

aideentreprisecovid@ccdol-baiemsm.bzh

Aide à l'investissement

Artisans, commerçants, financez vos investissements matériels et immatériels / travaux d'embellissements et de mises aux normes. Jusqu'à 5 000€ d'aide directe, cofinancée par la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel et la Région Bretagne. Dispositif en faveur des artisans commerçants situés sur les communes de - de 5000 habitants. Prise en charge de 30% des dépenses subventionnables (sur présentation des factures acquittées).

ZOOM sur...



— A partir de 3 000 € pour les travaux d'accessibilité et les investissements de stratégie commerciale,

— A partir de 2 000 € pour les investissements matériels numériques > dispositif de crise ouvert jusqu'au 30 juin 2021 dédié à la digitalisation et numérisation des artisans et commerçants.

Demande d'aide à réaliser avant engagement des dépenses - Contact : Aurélie Ridet 02 99 80 90 57

aurelie.ridet@ccdolbaiemsm@bzh

ADMR

Malgré le confinement, les bénévoles sont en appui et soutiennent les aides à domicile qui sont en première ligne pour intervenir auprès de 54 personnes dans la commune et ceci naturellement dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur :

port du masque, utilisation de gel, nettoyage des surfaces de contact etc. La remise des véhicules s'est déroulée à Vieux-Viel, en présence des Maires de Vieux-Viel et de Pleine-Fougères, Gérard Dufeu et Louis Thébault, d'Hélène Bonnet, présidente et de Bernard Bouffort, cadre territorial de la Fédération départementale.

La dotation en véhicules neufs



Marie-Thérèse VIGORIE
Présidente



Jean-Claude COSSE
Vice-Président



Marie FONTAINE
Trésorière



Hélène BONNET
Trésorière-adjointe



Benoit VIGORIE
Secrétaire



Hippolyte DESPRES
Secrétaire-adjoint



Isabelle MANNEHEUT
2° collègue



Sylvie CARRE
2° collègue

permet à l'ADMR de sécuriser les professionnels, de leur éviter des

frais d'essence et de fidéliser le personnel.

APEL de Sainte-Marie

Jeudi 1^{er} octobre l'assemblée générale de l'APEL (Association des Parents d'Elèves) de l'école Sainte-Marie a constitué un nouveau bureau suite au départ de Nicolas Pinard président pendant deux années. Il laisse sa place après 11 années d'engagement au sein de l'APEL n'ayant plus d'enfants à Sainte-Marie.

Le nouveau bureau : Héloïse ABEGUILLE, présidente ; Stéphanie FRERE, secrétaire ; Sophie SORIN secrétaire adjointe ; Nadège GUERIN trésorière et Anne BECKER trésorière adjointe. Cette année trois nouveaux membres sont rentrés au sein de l'APEL. Ce qui porte à 21 le nombre de membres au sein de l'association. L'APEL a proposé à la vente des chocolats et des saucissons pour les fêtes de fin d'année. En 2020, il n'y a pas eu d'arbre de Noël du fait des mesures sanitaires.



Au mois de février, une vente de gâteaux sera faite ainsi qu'une vente d'objets personnalisés à l'occasion des fêtes des Pères et des Mères. Selon l'évolution des mesures sanitaires, la kermesse est programmée le dimanche 27 juin, dans la cour de l'école Sainte-Marie.

La Banque Alimentaire

17 bénévoles de Solidarité Entraide de Pleine-Fougères, du Secours Catholique et des amis de ceux-ci se sont relayés à l'Intermarché de Pleine-Fougères pour la Collecte des Banques Alimentaires des 27, 28 et 29 novembre.

Lundi 30 novembre, Solidarité Entraide du Pays de Dol est venu recueillir les 15 chariots de notre collecte. Les produits sont remis aux personnes bénéficiaires, le samedi matin à Dol.

Ces bénévoles remercient les donateurs !



Les associations

Amicale des Donneurs de sang

68 personnes sont venues donner leur sang à notre collecte du 19 octobre, elles en sont vivement remerciées au nom de tous les malades.

Sur nos quatre collectes de 2020, les donneurs sont venus avec rendez-vous, pris par eux-mêmes sur le site www.dondesang.net rubrique «monrendez-vous» à partir de dix jours avant la date de la collecte. Les donneurs semblent satisfaits car il y a moins d'attente. Si la pandémie est toujours active, nos quatre collectes de 2021 seront sur le même principe. Une petite précision concernant les dons qui sont de quatre par an pour une femme et six pour un homme, il ne s'agit pas de l'année calendaire, mais de l'année glissante soient 365 jours révolus. Je voudrais également remercier l'équipe de bénévoles de l'amicale pour leur disponibilité et leur participation aux collectes dans ce contexte particulier et les fidèles au don qui encouragent et accompagnent des nouveaux donneurs. Nous serons heureux de vous retrouver en 2021 en souhaitant vous voir toujours plus nombreux, les besoins étant toujours vitaux pour les malades ou accidentés. À l'occasion de cette nouvelle année 2021, les membres de l'amicale et moi-même vous adressons tous nos vœux pour vous et vos familles.

Rens. : Marcel Duchemin au 06 62 42 54 36

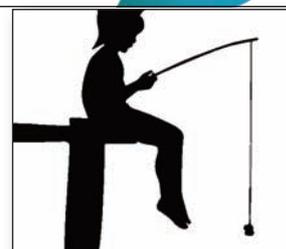


La Truite Pleine-Fougères

L'année 2020 a été très compliquée avec ces deux périodes de confinement, qui nous ont fait perdre plusieurs mois de pêche.

En espérant que l'année 2021 en sera meilleure, les ventes de cartes de pêche ont débuté depuis le 15

décembre 2020 chez nos dépositaires habituels : Agri-Briconaute et Bricomarché. Nous comptons sur vous !



J'ai deux notes à vous dire - J2N

L'association J2N (J'ai 2 notes à vous dire), continue ses cours malgré la pandémie.

Par Skype, Messenger, ou encore via des tutoriels. La technique est magnifique, mais elle ne résout pas tout et certains cours ne peuvent avoir lieu que physiquement. C'est notamment le cas pour les cours de guitare du groupe, l'éveil musical des tout petits, le piano, l'accordéon ou encore le violon pour débutant.

La plupart des auditions auront lieu par petits groupes à la médiathèque en 2021, en espérant que nous pourrions les maintenir.

Pour tous renseignements :

Mail : Jai2notesavousdire@gmail.com

Site internet : <http://jai2notesavousdire.org/>

Téléphone : 06 81 88 91 04



LE FC BAIE

La saison 2020-2021 a subi un coup d'arrêt à cause de la pandémie. Elle redémarrera nous l'espérons en 2021.

Cette année deux équipes seniors évoluent l'une en D1 et la seconde en D3. Le club se compose de plusieurs sections : vétérans, jeunes (U17, U15, U13 et U11) et une équipe féminine pour un total de plus de 200 licenciés. Le club dispose d'arbitres bénévoles Yves ROUAULT, Ludovic BOUCAN et Clément VRIGNAT ainsi que deux arbitres officiels David CHAPPE et Jérémie RUAUX. Les entraînements pour les seniors et pour les jeunes sont assurés par un éducateur sportif diplômé Roland JAMELOT, aidé par un apprenti édu-



cateur Baptiste ROBERT et d'un service civique Kévin LEDAIN. Cette année le repas annuel du mois de novembre n'a pas eu lieu, et nous espérons pouvoir organiser notre tournoi du 1er mai, mais il est encore trop tôt pour se prononcer sur

sa tenue. **Renseignements : le président Jean-Marc TALVAS au 06.62.69.05.60, ou le secrétaire Yoann MENARD au 06 11 32 97 00 N'hésitez pas à nous contacter, nous avons toujours besoin d'encadrants.**

ODE Ouverture Découverte Echanges

La Covid nous a obligés à annuler toutes les rencontres prévues en 2020, ainsi que la reprise des cours d'espagnol.

Nous avons suivi avec attention l'évolution de la situation en Espagne et en Pologne, sachant que certains de nos amis là-bas ont été touchés. L'association est de tout cœur avec eux. Nous espérons que 2021 se déroulera sous de meilleurs auspices pour

que notre assemblée générale annuelle se tienne lors de la première quinzaine du mois de janvier et que notre repas hispano-polonais soit maintenu le 30 janvier, éventuellement sous forme de repas à emporter. Soyons optimistes : il nous sera possible de répondre à l'invitation de nos amis polonais de Steszew et d'accueillir autour du 14 juillet les espagnols de Huerta de Rey.



Tous ceux qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus !
La présidente, Odile Thébault-Pichot.

Atelier DE PLEINE-FOUGÈRES

Malgré les contraintes sanitaires, avec port du masque et le gel hydroalcoolique, l'atelier a repris ses activités le premier mercredi de septembre, pour le plaisir de toutes !

Nous avons accueilli deux nouveaux membres : Marie-Madeleine et Michèle qui viennent de Roz-sur-Couesnon, et se sont rapidement mises au diapason du groupe. Hélas, il a fallu de nouveau s'arrêter fin octobre, d'autant plus que certaines d'entre nous sont à risque... Mais heureusement, aux dernières nouvelles, tout le monde va bien. Vous êtes intéressé pour nous rejoindre ? Vous pouvez voir certaines de nos réalisations sur le site : <https://marielebret.wixsite.com/atelierpf>



Ce n'est qu'une partie de ce qui est réalisé en atelier car notre site est en cours de construction... Cela va venir !

Les associations

Solidarité Entraide

Cette association créée il y a plus de 30 ans, apporte des aides alimentaires ou autres à la demande des services sociaux ou des mairies.

Son fonctionnement est possible grâce : aux subventions des communes que nous remercions ; à une journée arrachage navets lorsque celle-ci



est possible et à la vente de cartes de membres au prix de 5 €. Nous ne prenons plus de vêtements pour le vestiaire, mais avons toujours besoin d'articles ménagers.

Merci de toute aide que vous pourrez apporter. Meilleurs vœux à toutes et tous, vœux qui en ces temps de pandémie prennent tout leur sens et une importance bien particulière.

**La responsable
Marie-Thérèse Duchemin**

Après un forum des associations qui a connu une belle affluence malgré le Covid, chaque section a commencé les cours et enregistré de nouvelles adhésions.

Le badminton remporte toujours un franc succès avec 61 licences enregistrées à ce jour. C'est un peu plus de 45 danseuses tous âges confondus qui ont évolué sur le parquet chaque samedi après-midi. Le tennis adulte est relancé chaque



samedi après-midi de 14h30 à 16h. Au total des 11 sections, c'est un peu plus de 250 adhérents adultes et enfants inscrits pour cette nouvelle saison. Il est encore possible de s'inscrire auprès de chaque responsable de section. Cette année, l'équipe de bénévoles est renforcée par le recrutement en alternance de Romain Ménard. Il interviendra en support de notre animateur Victor Bonhomme sur les sections de sports de raquettes (badminton, tennis, tennis de table), à la gym enfants, au multisports. Malgré une période de confinement, les cours devraient pouvoir être repris à partir du 15 décembre selon les sections.

PLEINE EN FÊTES

La 6e édition du marché de Noël aura eu une connotation bien particulière car c'est un marché sans animations qui vous a été proposé.

L'équipe ne pouvait cependant se résoudre à annuler également cet événement, nous avons donc invité les exposants pour leur permettre de travailler malgré tout. Et ce sont presque 50 exposants qui ont répondu présents et qui ont pu vous proposer des produits du terroir, des idées cadeaux pour organiser vos réveillons. Ne pouvant assurer la restauration sur place, nous avons bien volon-



tiers passé le relais au Max-Lou-En qui a pu prendre les commandes des exposants en amont et via un système de vente à emporter, leur proposer ce service le jour J. La distanciation nécessaire entre les exposants nous a conduits à investir la rue de Rennes pour cette occasion. L'équipe pense pouvoir renouveler l'expérience l'année prochaine. Vous êtes venus nombreux faire vos achats de réveillon. Nous remercions les bénévoles et les exposants qui ont contribué à la réussite de ce marché de Noël format Covid. Toute l'équipe vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour un programme plus étoffé que cette année.

Voici une nouvelle année qui commence avec plus d'enthousiasme nous l'espérons. Nous

Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 7 janvier pour l'Assemblée Générale avec pour ordre du jour le paiement des cotisations, l'élection du conseil d'administration, le renouvellement du tiers sortant. **Merci aux bénévoles qui nous aident lors de nos réunions mensuelles.**

Le Club des Retraités



Commission Animations A VOS AGENDAS

Plein'Art, une édition perturbée par la Covid-19

Le week-end de la Toussaint, nous aurions dû vous proposer comme chaque année l'exposition Plein'Art.

Un événement prisé du public qui n'a pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire. Seul le cheminement photographique a pu être



installé grâce aux photos de Gilles Tijoux, photographe amateur de Pleine-Fougères. Nous remercions la trentaine de participants qui était inscrite à l'exposition ainsi que Gilles Tijoux pour ses photos et leur donnons rendez-vous pour l'année prochaine !

L'édition 2021 se prépare déjà

L'année prochaine, une nouvelle exposition photographique, pour le cheminement, vous sera présentée sur le thème des photos anciennes, en noir et blanc, des photos de mariés et de classes ou encore des images marquantes de l'Histoire de Pleine-Fougères. Dans ce cadre, nous appelons ceux et celles qui le souhaitent à nous prêter des photos qui seront par la suite numérisées et agrandies pour être exposées. Les originaux seront remis à leurs propriétaires.

Pour plus d'informations, merci de contacter le service animation de la Mairie au 02 99 48 60 46 ou animation.mairiepleinefougères@orange.fr



Téléthon

Cette année, dans le cadre du Téléthon, nous vous proposons l'opération 1 pile = 1 don. Des boîtes pour les collectes des piles sont à votre disposition jusqu'au 15 janvier, à la Mairie, à l'école publique et à l'école Sainte-Marie ainsi qu'à la Villa Triskel. Pour chaque tonne de piles récupérées par Batribox, 250 euros sont reversés au profit de l'AFM-Téléthon pour la recherche médicale. Les tonnes collectées sont d'autres parts recyclées et servent à la fabrication de nouvelles piles, batteries et objets usuels en métal.

Cérémonie des vœux

Cette année, exceptionnellement, en raison de la crise sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra avoir lieu. Au cours du mois de janvier, nous vous proposerons de découvrir le film marquant les événements de l'année, sur écran, depuis la salle du Musée Henri Onnée. Une brochure papier sera également distribuée et l'allocution du Maire sera diffusée sur nos supports de communication.



